



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la CNBA**

**du 18 octobre 2011
Séance n ° 101**

Délibération n°5

**Lancement d'une étude
sur le marché du transport fluvial**

Au titre de ses missions de chambre des métiers, la Chambre nationale de la batellerie artisanale est régulièrement consultée sur le potentiel que représente le marché du transport fluvial : la répartition des filières, la rentabilité des entreprises, la taille des bateaux et la variation du chiffre d'affaires, les perspectives d'évolution et de développement du marché, les besoins des clients et leur évolution, etc.

Or à ce jour elle ne dispose pas d'une étude exhaustive lui permettant de répondre à ces questions.

L'objectif est donc de lancer une étude de marché sur le transport fluvial, en passant par les étapes suivantes : rédaction du cahier des charges, mise en concurrence et sélection d'un cabinet en charge de l'étude, réalisation de l'étude.

Le conseil d'administration donne son accord pour le lancement d'une telle étude.

En termes budgétaires, l'étude sera affectée au compte 617 (études et recherches) et programmée dans le budget 2012.

Le 20 octobre 2011

Le Président de la Chambre Nationale
de la Batellerie Artisanale

Michel DOURLENT